

VOYAGE EN ORTOGRAFIE

Est-ce Molière qu'on assassine ?

par Thomas SAVARY

© Licence Creative Commons CC BY-SA 4.0. Attribution – partage dans les mêmes conditions 4.0 International (CC BY-SA 4.0).

EUPHÉMISME, notre orthographe est... difficile. Pourquoi ? De toutes les langues romanes la moins latine en raison de ses évolutions phonologiques et de la présence dans son fonds primitif de nombreux étymons franciques (et dans une bien moindre mesure celtiques), le français n'en présente pas moins la caractéristique paradoxale d'avoir voulu marquer et figer dans son orthographe sa filiation parfois fantasmée avec le latin et le grec par l'introduction, principalement aux xv^e et xvi^e siècles, de multiples lettres muettes dites étymologiques. Avant cela, faute d'avoir pu noter de façon simple au moyen des vingt-trois lettres seulement que comptait alors l'alphabet latin¹ la cinquantaine de phonèmes² du français du XII^e siècle (environ trente-cinq aujourd'hui), les scribes médiévaux avaient dû rivaliser d'imagination pour contourner ces limitations. Comment ? En élaborant des graphèmes complexes, c'est-à-dire en réunissant plusieurs lettres destinées ensemble à noter un seul son³, mais aussi en introduisant des lettres muettes ne servant qu'à prévenir les lectures erronées⁴.

Malgré ces graphèmes complexes et parfois ambigus éloignant l'écriture du français du principe des écritures alphabétiques (chercher à noter des sons de manière univoque), les graphies de l'ancien français demeuraient relativement phonétiques — bien plus, en tout cas, que l'orthographe de la Renaissance et du début de l'époque classique, ou même la nôtre. En dépit de la suppression progressive de nombreuses lettres muettes plus ou moins étymologiques introduites à la Renaissance, le retour pour de nombreux mots aux graphies médiévales n'aura pas forcément été synonyme de retour au phonétisme. De fait, la prononciation de notre langue a évolué de façon considérable au fil des siècles. Or, la tendance marquée du français écrit au conservatisme, nettement accentuée depuis le XIX^e siècle, a souvent abouti à ce que des graphies initialement phonétiques ou presque ne le sont à présent plus du tout. Parmi les meilleurs exemples, citons le mot *oiseaux*, dont aujourd'hui pas une seule lettre ne se prononce comme elle est censée le faire isolément, alors qu'au début du XIII^e siècle le mot devait se prononcer à peu près /ɔjzɛaws/ (aujourd'hui /wazo/).

Signalons encore le cas des *n* ou *m* non étymologiques ajoutés pour noter la nasalisation, à l'époque, du *a* ou du *o* précédent : *soner* (du latin *sonare*) → *sonner* (/sɔ̃nɛr/, « son-nère »); *doner* (du latin *donare*) → *donner* (/dɔ̃nɛr/, « don-nère »); (*h*)*oneur* (du latin *honor*) → *honneur* (/ɔ̃nɔʁ/, « on-neûre »); ou encore (*h*)*ome* (du latin

1. Le *j*, le *v* et le *w* sont des créations tardives. *V* était la grande capitale de la lettre *u*.

2. Un phonème est « la plus petite unité discrète ou distinctive (c'est-à-dire permettant de distinguer des mots les uns des autres) que l'on puisse isoler par segmentation dans la chaîne parlée » (Wikipédia). Un phonème peut correspondre en fait à plusieurs sons ; par exemple, le *r* roulé ou le *r* grasseyé sont deux allophones : ces deux sons correspondent en français à un seul phonème. On note le plus souvent les phonèmes dans l'alphabet phonétique international (API), prévu pour couvrir l'ensemble des langues du monde.

3. Par exemple, *an* pour /ã/, *ou* pour /u/, *ill* pour /ɛ/ (*l* mouillé, son proche de ce qu'on entend aujourd'hui au début du mot *liesse*), *ign* ou *igni* pour /ɲ/ (*n* mouillé, comme dans les mots *agneau* ou *oignon/ognon*).

4. Comme *e* après un *g* doux (*geai* — autrefois écrit *gai*), *u* après un *g* dur (*figue* — jadis écrit *fige*), ou encore *h* dans *huile* pour le distinguer du mot *uile* (avec un *u* prononcé /v/, mot aujourd'hui écrit *ville*).

hominem) → *homme* (/ɔ̃mə/, « on-me »). Ces *o* et ces *a* ont beau n'être plus nasalisés depuis des siècles, ces graphies de l'ancien français tardif ou du moyen français sont restées inchangées quand plus rien aujourd'hui, ni de la prononciation ni bien sûr de l'étymologie, ne les justifie rationnellement.

ÉCRIRE CORRECTEMENT ?

Ce n'est que tardivement, au cours du XIX^e siècle du capitalisme triomphant et du travail des enfants, de l'exode rural et du début de la pollution à grande échelle, que l'orthographe a fini par devenir une obsession française. Durant des siècles, l'orthographe n'aura été l'affaire que des professionnels de l'écrit, scribes d'abord, typographes et imprimeurs ensuite, ainsi que des grammairiens, avant de devenir un enjeu pour les maîtres d'école — nous y reviendrons. Bourgeois et nobles alphabétisés, eux, écrivaient comme ils voulaient (ou pouvaient), sans grande considération pour quelque norme orthographique que ce fût. Bien plus leur importait le « beau langage » : la correction morphologique et syntaxique, la précision du vocabulaire et le style. C'est tout simplement qu'à l'époque on ne confondait pas encore langue et orthographe.

Orthographe, *orthographe*... Que le mot est finalement cocasse, censé désigner la bonne façon d'écrire, alors qu'en soi il est lui-même éminemment critiquable ! La première attestation du terme dans le sens où nous l'employons daterait de 1529 dans le *Champfleury*, traité de typographie de l'imprimeur-libraire Geoffroy Tory. Jusqu'alors, on parlait depuis le XIII^e siècle d'*orthographie* (à propos de l'écriture dans son ensemble et non de la seule graphie, d'ailleurs). Le mot *orthographie* avait toutefois également d'autres sens, qu'il a conservés jusqu'à nos jours (en géométrie, de « projection orthogonale » ; en architecture, de « représentation de la façade d'un bâtiment, avec ses dimensions réduites à l'échelle, mais non déformées par l'effet de perspective » — *Trésor de la langue française informatisé*). Et puis ? Ce n'était jamais qu'un cas, parmi tant d'autres, de polysémie... L'inflation polysémique constitue effectivement un problème, mais ce n'est pas comme si la langue française ne comptait pas des milliers d'autres mots dans le même cas... Pourquoi ce souci particulier de réduire la polysémie d'*orthographie* en adoptant *orthographe* pour désigner la bonne façon d'écrire ? *Surtout pour ce mot-là !*

« Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement, et les mots pour le dire arrivent aisément. » Mais non s'agissant d'écrire le français, à l'évidence. Sainte-Beuve s'est exprimé sur la question mieux que je ne saurais le faire : « [I]l n'y eut jamais de mot plus mal formé. Il fallait dire *orthographie*, comme on dit *philosophie*, *biographie*, *télégraphie*, *photographie*, etc. Que dirait-on si le nomenclateur de ces derniers arts avait imaginé de les intituler la *photographe*, la *télégraphe* ? Mais commettre cette ânerie pour le mot même qui répond juste à bien écrire, convenez que c'est jouer de malheur. L'ironie est piquante⁵. » N'est-ce pas ?... Enfonçons le clou avec notre contemporain Jean Méron, qui non sans mordant a relevé que le terme

5. Cité par Jean MÉRON dans *les Tribulations d'un orthographe au « pays des lumières »*.

censé aujourd'hui désigner la manière correcte d'écrire a connu au moins huit graphies différentes : *ortografie*, *orthografie*, *ortographie*, *orthographie*, *ortografe*, *orthografe*, *ortographe*, *orthographe*⁶.

6. MÉRON Jean, ouvr. cité.

L'ortografie française ? Décidément, dès l'origine, une affaire bien mal engagée...

D'ailleurs, il faut savoir que les récriminations contre les difficultés et aberrations de notre écriture remontent au moins au XVI^e siècle, qui a vu l'affrontement des anciens (Robert Estienne, juristes) et des modernes (Meigret, Pelletier du Mans, La Ramée, Ronsard, Du Bellay...).

Se voyant confier entre autres la mission de rédiger un dictionnaire, l'Académie française fondée en 1635 sous Louis XIII par Richelieu opte pour le camp des anciens et des juristes, contre celui de l'écrasante majorité des auteurs littéraires du siècle précédent. Choix paradoxal s'il en est, puisqu'au fur et à mesure de ses éditions, elle supprimera une grande partie des lettres muettes introduites aux XV^e et XVI^e siècles, pour finalement aboutir en 1740 *grosso modo* à l'orthographe de... Ronsard. C'est ce que, sans doute, on appelle gagner du temps.

LE GALOP DES RÉFORMES

L'essentiel des évolutions de l'orthographe française se fait toutefois sans l'Académie, qui finira par se contenter de suivre les changements décidés en dehors de ses réunions. De 1650 à 1835 environ, les « réformes » (en pratique, des changements s'imposant petit à petit à la suite de choix opérés dans les imprimeries) se succèdent à un rythme très soutenu : une tous les douze ans en moyenne, relève le linguiste André Chervel. Par-delà les débats impliquant grammairiens et typographes, c'est la pression des maîtres d'école qui accélère le changement et l'adoption des nouvelles graphies. Au XVII^e, notre orthographe est en effet si complexe qu'il est impossible d'enseigner collectivement la lecture à partir du français. Les enfants scolarisés apprennent donc à lire à partir... du latin ! Même prononcé à la française, le latin présente en effet une écriture bien plus phonétique que le français classique. C'est pour mettre un terme à cette aberration que vont être privilégiées par les maîtres d'école les graphies admises les plus simples (ou parmi les plus simples). Par exemple, au XVII^e siècle, on trouve les graphies suivantes pour le verbe *connaître* : *congnoître*, *connaiître*, *conoiître*, *connoître*, *conoitre*, *cognaiître*, *conneître*, *connoitre*, *cognoître*, *cognoitre*, *connoître* (toutes prononcées à peu près de la même manière, /kɔnetr/ ou /kɔ̃netr/). Au siècle suivant ne subsistent plus que cinq graphies, deux au début du XIX^e siècle (*connoître* et *connaître*), deux aujourd'hui (*connaître* et *connaître*). L'emploi des accents commence à se généraliser. Lettres inexistantes en latin, le *j* et le *v* sont systématisés et leur emploi rationalisé, à l'initiative des imprimeurs... belges et néerlandais.

En 1740, soucieuse de combler son retard et de poursuivre le mouvement réformateur, l'Académie française retouche la graphie d'environ vingt-cinq pour cent des mots de son *Dictionnaire*. En somme,

force est de constater que l'Ancien Régime fut réformateur et progressiste en matière d'orthographe, mais qu'au contraire la Révolution et le triomphe de la bourgeoisie conduiront à la fixation de notre orthographe à un stade d'évolution inachevée — l'Académie pré-révolutionnaire gardait dans sa manche toute une série de réformes prévues pour s'étaler sur environ un siècle et demi, dont la suppression des lettres doubles sans effet sur la prononciation (ce qui nous aurait valu par exemple d'écrire *supression, gramairre, bone, home, soner...*) ou encore la suppression des dernières « lettres grecques » (*ph, th, rh, y* → *ritme, rume, filosofie*⁷, *farmacie, téorie...*).

7. « [F]ilosofie ou philosophie, comme il vous plaira », écrivait d'ailleurs Voltaire (*Questions sur l'Encyclopédie*, article « Philosophie », 1771).

RÉVEILLEZ-VOUS, BELLE ENDORMIE

De force de progrès qu'il avait été tout au long des xvii^e et xviii^e siècles, le « corps enseignant », après avoir obtenu ce qu'il réclamait, à savoir une orthographe suffisamment simplifiée pour permettre l'enseignement de la lecture, se mua en force conservatrice faisant échouer toutes les réformes proposées de la fin du xix^e siècle au milieu du xx^e siècle, contribuant ainsi *nolens volens* à faire de l'orthographe française un instrument de sélection et de ségrégation sociale.

Ce conservatisme forcené auquel adhère aujourd'hui hélas une majorité de la population — ou en tout cas la majorité de celle qui s'exprime sur la question — repose essentiellement sur l'ignorance de l'histoire de notre langue, que paradoxalement prétendent défendre ces mêmes conservateurs, pourtant incapables eux-mêmes de maîtriser correctement la norme orthographique dans son ensemble (sans parler de la typographie, que généralement ils ignorent totalement et presque crânement, alors que c'est un élément essentiel du français « imprimé », sur papier comme sur écran).

Ironiquement, c'est d'abord ce conservatisme orthographique qui conduit à altérer la langue française dans sa dimension orale, avec la tendance à mal prononcer certains graphèmes ambigus ou à oraliser des lettres amuïes depuis des siècles, voire ayant toujours été muettes⁸ : ainsi, *cinq, six, sept, huit, neuf* et *dix* se prononçaient autrefois /sɛ̃/, /si/, /sɛ/, /tʃi/, /nœ/ et /di/ (« cin », « si », « sè », « ui », « neu » et « di ») ; *cheptel*, /ʃetɛl/ (« chétel ») ; *advenir*, /avəniʁ/ (« avenir ») ; *obscur*, /ɔskyr/ (« oscur » — c'est d'ailleurs ainsi qu'on l'écrivait le plus souvent aux xii^e et xiii^e siècles) ; *grammaire*, /grāmɛr/ (« gran-mère »), puis /gramɛr/ (« gramère », sans doublement du *m* à l'oral) ; *poignet*, /pɔɲɛ/ (« pogné ») ; *araignée*, /arapɛ/ (« aragnée »), etc. Curieusement, les « puristes » se font ici bien silencieux... Et si c'était bien plutôt leur attitude rigide qui en définitive constituait une trahison non seulement de l'histoire du français, mais de tous ceux qui s'expriment dans notre langue ?

Non, l'orthographe *n'est pas* la langue. Plutôt qu'une divinité sur l'autel de laquelle sacrifier le temps, l'énergie, la rationalité et le plaisir d'apprendre comme d'écrire de centaines de millions d'enfants à travers les âges, l'orthographe ne devrait-elle pas se voir ramenée au rôle plus modeste et réaliste d'instrument au service du français et de ceux qui l'écrivent ? À l'heure où il n'est plus possible de nier

8. Les linguistes parlent ici d'« orthographisme » pour désigner cette forme d'hypercorrection, ou encore d'« effet Buben » (du nom du linguiste tchèque ayant pour la première fois étudié ce phénomène de manière systématique).

ou de minimiser l'effondrement du niveau orthographique moyen, la question de la réforme de notre orthographe n'est-elle pas d'une actualité brûlante ?

RÉFORMER, POURQUOI, COMMENT ?

Cet effondrement que l'on peut objectivement constater depuis 1950, avec une nette accélération au XXI^e siècle⁹, tient à plusieurs raisons, notamment à la diminution du nombre total d'heures de cours et à l'augmentation du nombre de matières enseignées (réduisant mécaniquement le nombre d'heures qu'il est possible d'allouer à l'enseignement de l'orthographe), mais peut-être aussi à l'affaiblissement des figures d'autorité : s'il est bien une discipline qui exige l'abandon de la raison et la soumission à l'arbitraire, c'est l'orthographe française ; les élèves se cabrent devant cette autorité injuste... et la raison est de leur côté¹⁰. Autre explication, sans doute : le moindre recours à la mémoire, du fait de la technologie (calculatrice, accès à l'information sur Internet, correcteurs informatiques d'orthographe...). Or, s'agissant de l'orthographe actuelle, seule la mémoire permet d'acquérir un niveau satisfaisant. Cette mémoire ne serait-elle toutefois pas mieux employée à autre chose ?... *À apprendre le français*, par exemple : en découvrant l'histoire de notre langue ; en enrichissant son vocabulaire ; en acquérant la maîtrise de la syntaxe et de la ponctuation, qui sont liées ; en s'initiant aux rudiments de la typographie, partie intégrante de la langue écrite, qui pourtant n'est jamais enseignée...

Il s'agirait enfin d'ouvrir les yeux... Il est vain d'espérer restaurer le niveau orthographique des années 1920-1950, ce qui supposerait de consacrer à l'enseignement de l'orthographe environ une dizaine d'heures par semaine pendant quelque huit ans. Quelles matières se verraient donc sacrifiées ? Les parents sont-ils prêts au rétablissement de l'école le samedi, qui amputerait leur vie de famille ? Et tout cela à quelle fin ? Conserver une orthographe qui prend l'eau de toutes parts, de plus en plus en décalage avec les évolutions du français ? Tout cela pour trahir l'esprit réformateur qui durant des siècles a soufflé sur l'histoire de notre orthographe ! Est-ce trop demander que d'attendre sur ces questions un peu d'humanité, de bonne foi, de réalisme et de sérieux ?

Oui, à l'heure d'une communication mondialisée, l'existence d'une norme orthographique revêt un caractère essentiel. Mais ne rien faire, c'est laisser se déliter l'écriture et proliférer les graphies individuelles, qui ralentissent la lecture et la rendent de plus en plus pénible. L'orthographe, à mon sens, ne survivra que si les francophones acceptent de voir reprendre le mouvement des réformes. Sans bouleverser la composante morphologique de notre écriture (pluriels, conjugaison...), pourquoi ne pas revenir progressivement, dans la mesure de ce que permet notre langue, aux principes de l'écriture alphabétique ? Pourquoi ne pas suivre enfin l'exemple des réformes adoptées depuis longtemps déjà par nos langues sœurs, l'italien, l'espagnol, le portugais et le roumain, en supprimant les « lettres grecques », ce que déjà l'Académie envisageait

9. CHERVEL André, *L'Orthographe en crise à l'école. Et si l'histoire montrait le chemin ?*

10. Si en se penchant sur l'histoire de notre langue on trouve presque toujours une *raison*, une explication aux graphies les plus étranges, en apparence immotivées, il n'en demeure pas moins que l'orthographe française, prise comme ensemble, souffre toujours d'innombrables incohérences et donc d'un manque certain de rationalité, malgré les progrès accomplis du XVII^e au XIX^e siècle.

11. Dont la plupart ne font en fait que reprendre une partie seulement des tolérances proposées en 1905 par Émile Faguet et approuvées (déjà...) par l'Académie française. C'est d'ailleurs ce qui pour André Chervel explique leur échec en France: compte tenu de leur extrême modestie, ces rectifications n'ont guère soulevé l'enthousiasme des partisans de la réforme orthographique du français, alors précisément qu'il aurait fallu un tel enthousiasme pour faire contrepoids à la résistance spontanée que soulève tout changement. Si André Chervel rejoint Nina Catach sur la nécessité de réformer par étapes en limitant chaque réforme à un ou deux points, il estime quant à lui que chacun de ces points doit présenter un intérêt évident et immédiat pour les scripteurs.

12. Les hispanophones sont-ils devenus du jour au lendemain des attardés mentaux après que l'Académie royale espagnole a décidé de supprimer pratiquement tous les *rh*, *ph* et *th* des mots d'origine grecque dès la seconde moitié du XVIII^e siècle? Ou nous-mêmes depuis que nous écrivons *rythme* au lieu de *rhythme*, *fantôme* au lieu de *phantome*?

13. Comme si, avec sa collection des « Grands Écrivains français », les éditions M. Hachette s'étaient gênées à la fin du XIX^e siècle pour moderniser les graphies et la ponctuation des auteurs classiques!... Ne pas lire Molière dans des facsimilés des éditions originales, quelle horreur! On aura attendu en vain jusqu'à la mort du sieur Jean d'Ormesson qu'enfin celui-ci dénonce cet odieux travestissement, cet atroce nivellement par le bas.

14. Qu'à l'évidence nos trissotins n'ont donc jamais lus dans le texte original... « Seigneur, tant de grandeurs ne nous touchent plus guère, / Je les luy promettois tant qu'a vefcu fon Pere. / Non, vous n'esperez plus de nous reuoir encor, / Sacrez Murs, que n'a pû conferuer mon Hector. » (*Andromaque*, Acte I, sc. iv — orthographe assez moderne pour 1667).

15. Sans doute comme dans *dompteur* (du latin *domitare* — ne pas chercher le *p*, il n'y en a pas) ou comme dans *trône* (du grec *θρόνος*, via le latin *thronum*) qui au XVIII^e siècle a perdu son *h* étymologique, inséré au XIV^e, après s'être vu ajouter au siècle précédent un accent circonflexe remplaçant un *s* diacritique non étymologique destiné à noter la longueur de la voyelle *o* fermée (prononcée /o/ et non /ɔ/). Me vient encore à l'esprit le mot *phantaisie*, pardon, *fantaisie* (du grec *φαντασία*, via le latin *phantasia*): au XIX^e siècle, il a définitivement perdu le *ph* étymologique que lui avait ajouté le XVII^e. À vrai dire, on pourrait comme Jean Méron produire à foison les exemples de graphies non étymologiques ou surtout de renoncement aux graphies étymologiques introduites pour la plupart au XVI^e siècle: *avancer*, *adventure*, *devoir*, *faiçt*, *haftif*, *laictue*, *nepveu*, *poinçt*, *sepmaine*, *foubdain*, qui avant cela s'écrivaient généralement... comme aujourd'hui, au *s* long près (*f*). Mais au fait, combien de ceux qui réclament à cor et à cri que notre orthographe respecte l'étymologie ont vraiment étudié cette dernière?

au XVIII^e siècle? Ou encore, comme en 2008 le proposait également André Chervel, en supprimant les lettres doubles dépourvues d'incidence sur la prononciation?

Après s'être réformée dans le but de rendre le français à nouveau lisible, l'orthographe ne devrait-elle pas continuer de le faire afin, cette fois, de se rendre accessible à tous ceux qui veulent écrire dans notre langue?

Au moins le débat mériterait-il d'être ouvert, et de bénéficier d'infiniment mieux que le traitement indigne et pitoyable qu'en firent les médias français en 2016 à l'annonce de l'entrée en vigueur dans les manuels scolaires des très modestes rectifications orthographiques de 1990¹¹. Car la question concerne bien tous les francophones vivants et à naître. Mais un tel débat ne saurait avoir de sens que fondé sur de réelles connaissances, ce qui suppose que les peuples de la francophonie soient informés dans les grandes lignes de l'histoire de notre langue et de son orthographe. Faute de quoi se jouera sans cesse ce mauvais sketch en forme d'exutoire où pour en imposer au vulgaire les trissotins du XXI^e siècle, comme leurs prédécesseurs ignares ou de mauvaise foi, se gargariseront à bon compte de leurs récriminations éculées: « Encore et toujours le nivellement par le bas¹² », « Mais ce serait porter atteinte à la langue française », « Le massacre de la langue de Molière¹³ », « On ne pourrait plus lire les classiques¹⁴ », « Il est essentiel de garder la trace de l'étymologie¹⁵ »... L'argument opposé aux réformes auquel je serais pour ma part le plus sensible est d'ordre esthétique; c'est d'ailleurs bien pour des raisons esthétiques que je ne supporterais plus de lire Racine ou La Fontaine dans nos affreuses éditions modernes: typographie, graphie et ponctuation originales entrent pour une grande part dans le plaisir que me donne la lecture de ces textes; à la différence toutefois des pourfendeurs de toute réforme orthographique, je n'entends pas imposer mes marottes au reste des francophones. Bien sûr, donc, qu'il faut moderniser les graphies des auteurs classiques pour les rendre accessibles à l'ensemble de nos contemporains! Mais laissons donc l'orthographe du XIX^e siècle à Hugo et à Zola! Oui, elle est aussi, cette orthographe, belle à sa manière, malgré la laideur pour moi attachée à ce siècle, malgré la composition et la mise en pages souvent médiocres des ouvrages de l'époque. Mais il s'agit de l'orthographe de ces écrivains, pourquoi devrait-elle rester la nôtre? *Rhythme* et *phthisie* étaient-ils plus beaux que nos *rythme* et *phtisie* actuels ou que l'italien *ritmo*? En quoi *fotografie* serait-il moins beau que *photographie*, ou *ortografie* que notre piteux *orthographe*, *doner* que le muséal *donner*? Que traduisent ces accusations de laideur, sinon le refus irréfléchi né de l'inévitable surprise que provoquent des graphies inhabituelles?

Face au changement, il est bien naturel d'éprouver de la défiance. L'important est d'avoir conscience, en soi-même, de cette forme d'opposition spontanée, résistance que dissimule d'abord à ses propres yeux le recours à de pseudo-arguments irrationnels, le plus souvent des lieux communs et phrases toutes faites trahissant une profonde méconnaissance du sujet. Ce dernier est d'autant plus délicat qu'y

entre une part considérable d'affectivité, parfaitement compréhensible. Le pire serait en tout cas de rester les bras croisés à nous complaire dans l'aigreur masochiste de vaines lamentations.

Rendons l'orthographe à ceux qui écrivent, au peuple immense et croissant de la francophonie ! À lui revient de décider ce que deviendra notre écriture, pourvu que ce soit en connaissance de cause.

BIBLIOGRAPHIE

- CATACH Nina. *L'Orthographe*. Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 7^e éd., 1997.
- CATACH Nina. *Les Délires de l'orthographe*. Paris, Plon, 1989.
- CATACH Nina. *L'Orthographe en débat*. Paris, Nathan, coll. « Université », série « Linguistique », 1991.
- CHERVEL André. *Histoire de l'enseignement du français du xvii^e au xx^e siècle*. Paris, Retz, 2006.
- CHERVEL André. *L'Orthographe en crise à l'école. Et si l'histoire montrait le chemin ?* Paris, Retz, 2008.
- CHEVROT Jean-Pierre, MALDEREZ Isabelle. « L'Effet Buben. De la linguistique diachronique à l'approche cognitive (et retour) », *Langue française*, n^o 124, 1999. « L'Orthographe et ses scripteurs ». p. 104-125.
- FIRMIN DIDOT Ambroise. *Observations sur l'orthographe ou orthographe française, suivies d'une histoire de la réforme orthographique depuis le xv^e siècle jusqu'à nos jours*. Paris, Ambroise Firmin Didot, 2^e éd., 1868.
- MÉRON Jean. *Pour une harmonisation de l'écriture du français*. Paris, Convention typographique (association), 2002.
- MÉRON Jean. *Les Tribulations d'un orthographe au « pays des lumières »*. La Ferté-sous-Jouarre, 2006.
- MÉRON Jean. *De quelques inventions alphabétiques*. La Ferté-sous-Jouarre, 2006.
- RAOUX Édouard. *Orthographe rationnelle ou Écriture phonétique*. Lausanne, Georges Bridel éditeur, 1865.